



Mairie de Mortefontaine
18 rue Corot
60128 Mortefontaine
03 44 54 31 55 / 06 07 88 14 25
mairie@mortefontaine-oise.fr

Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le 15/12/2023

ID : 060-216004275-20231214-DELIB_90_2023-DE

SLOW

Extrait du registre des délibérations Du conseil municipal

Nombre de membres	12		
Présents	9		
En exercice	12		
Qui ont pris part à la délibération	9		
Date de convocation du conseil municipal	10 décembre 2023		
Secrétaire de séance	François Pinson		
	Membres présents	Membres absents	Représenté par
Jacques Fabre	X		
Chantal Malaquin	X		
Sandra Mazzoni	X		
François Pinson	X		
Frédéric Caron	X		
Anne Philippo	X		
Barbara Dufossé		x	
Patrice Duval	X		
Laurent Huet		x	
Evelyne Laffargue Moreno		x	
Raymonde Lenfant	X		
Marie Odite van Oudheusden	X		

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze décembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques FABRE, Maire.

Délibération n° 90-2023

Objet : Subvention pour le Karaté Club de Mortefontaine

Monsieur le Maire expose sa volonté d'aider le karaté club de Mortefontaine qui a ouvert à la rentrée de septembre 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la demande de subvention
- **AUTORISE** le versement d'une subvention de 1000 € sur le budget 2023
- **CHARGE** le Maire d'exécuter cette délibération

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Jacques FABRE

